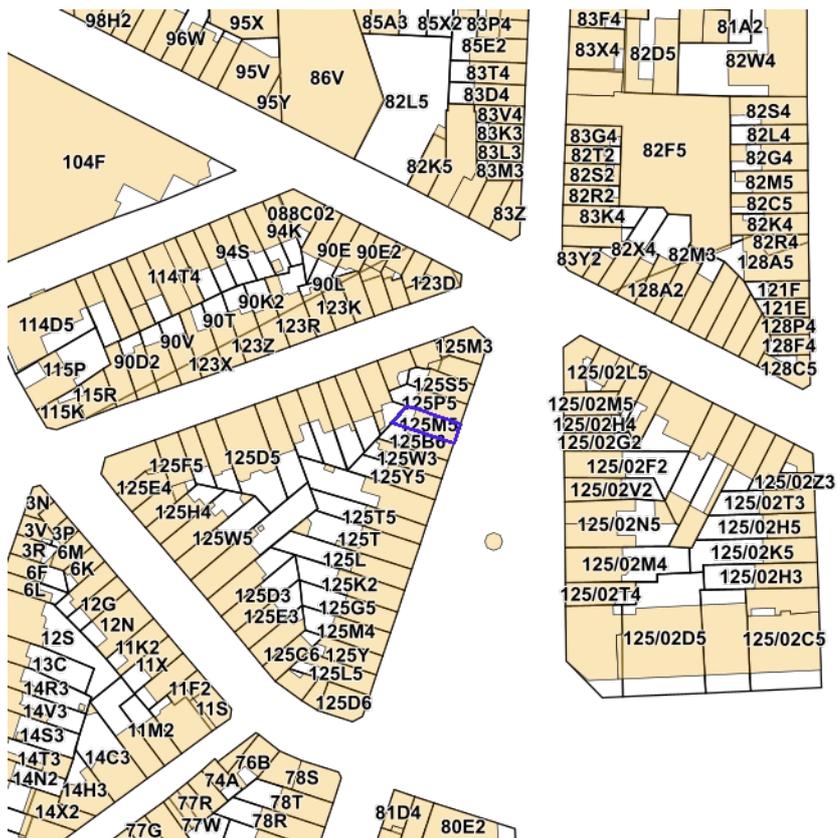


Détails de la recherche

Référence	6cbb448f007c25b66bdd
Date	04-01-2024
Référence cadastrale (CaPaKey)	21806 F 0125/00M005
Adresse approximative/localisation	Square Gutenberg 20, 1000 Bruxelles

Table des matières

1. Plan parcellaire cadastral
2. Economie et Emploi
3. Inventaire Etat du Sol
4. Sites Natura 2000
5. Habitats Natura 2000
6. Réserves naturelles et espaces verts
7. Données hydrographiques
8. Inondation aléa et risque
9. Inondations fluviales
10. Orthophotoplan 2019
11. Contrats de Quartiers Durables
12. Contrats de Rénovation urbaine (Programmes)
13. Zones de préemption
14. Urbanisme
15. Monuments et Sites - statut légal et Registre
16. Monuments et Sites - Atlas Archéologique
17. Monuments et Sites - Inventaire archéologique et historique
18. Monuments et Sites - Patrimoine Naturel



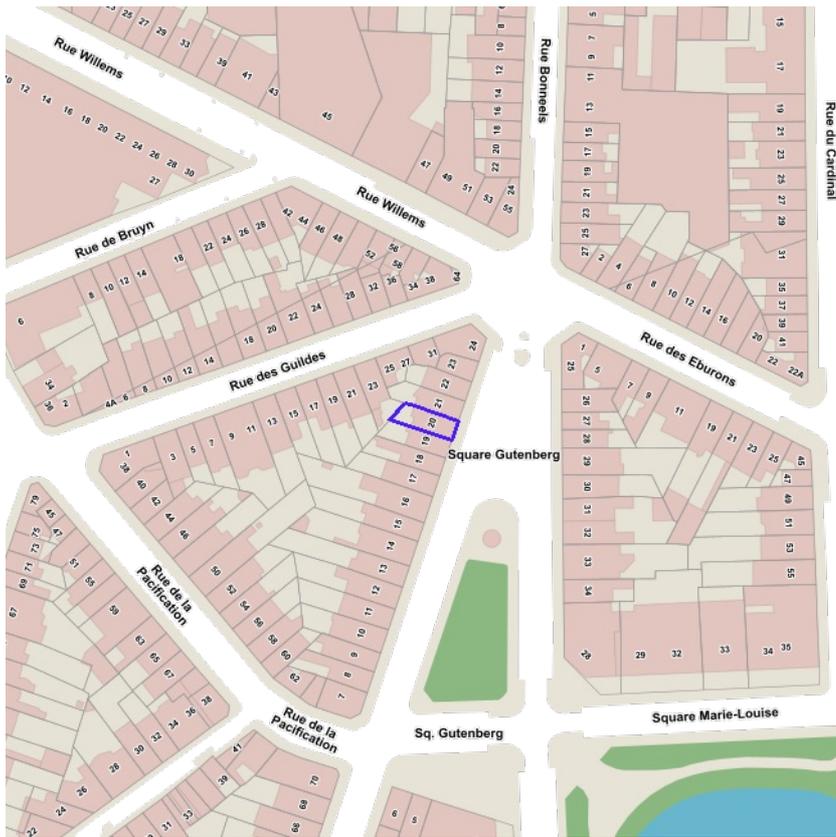
PROPRIÉTAIRE
BUP - Urban
[Brugis WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Economie et Emploi
[Brugis WMS](#)

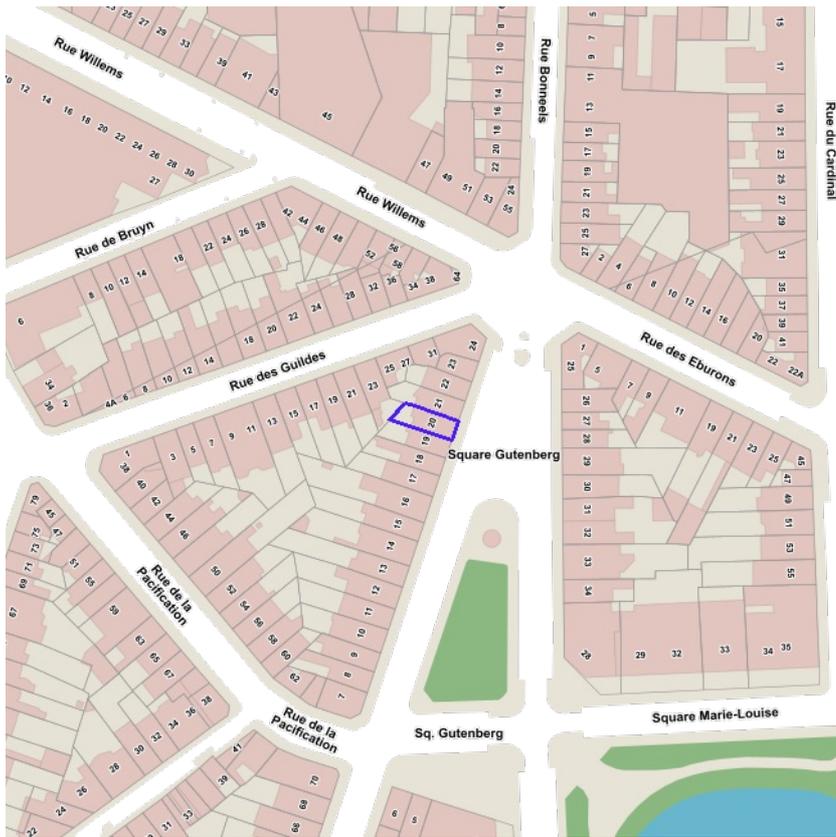


PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



-  La Forêt de Soignes avec lisières et domaines boisés avoisinants
-  Zones boisées et ouvertes au Sud de la Région bruxelloise
-  Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise

PROPRIÉTAIRE
 Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)

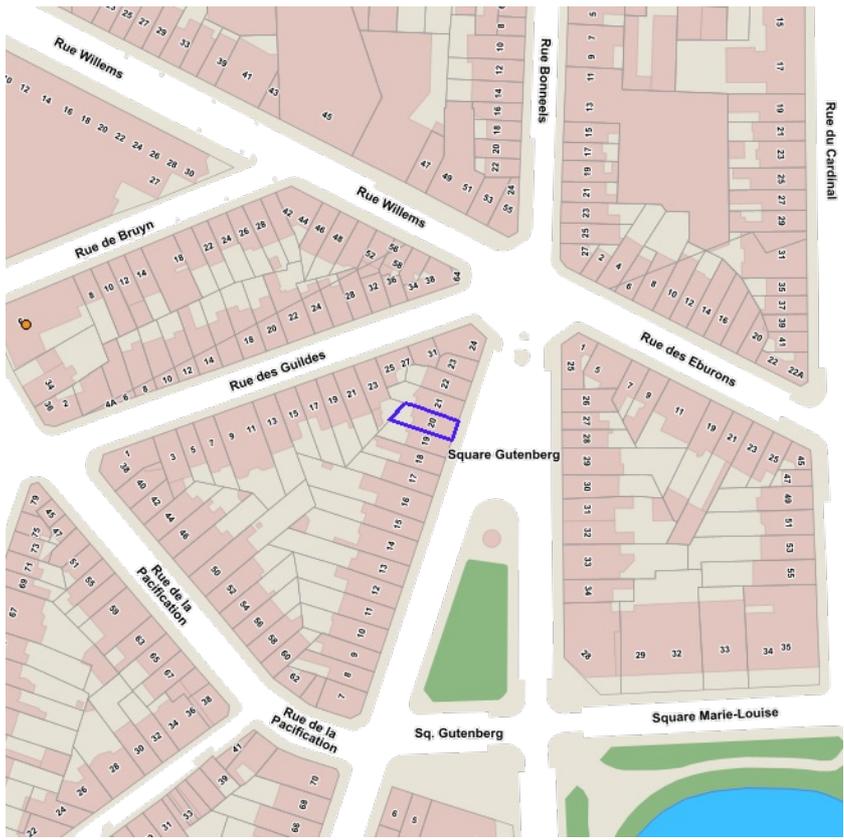


- Megaphorbiaies sous-type humide a detrempe
- Megaphorbiaies sous-type lisières forestières
- Prairies maigres de fauche sous-type moyennement sec à humide (Ar)
- Hetraies acidophiles
- Hetraies Asperulo-Fagetum
- Chenaies-charmaies (Carpinion-Betuli)
- Chenaies acidophiles
- Forêts alluviales sous-type aulnaie marecageuse
- Forêts alluviales sous-type aulnaie-frenaie a Carex remota
- Forêts alluviales sous-type aulnaie-frenaie a hautes herbes
- Forêts alluviales sous-type frenaie-ormaie a Cerisier a grappes
- Forêts alluviales sous-type saulaie arborescente a Saule blanc
- HIR Magnocricaie
- HIR Prairie a Agrostis commun
- HIR Prairie a Cretelle (Cynosurus cristatus)
- HIR Prairie a Populage des marais
- HIR Prairie a Potentille des oies
- HIR Roselieres et autres vegetations du Phragmiton

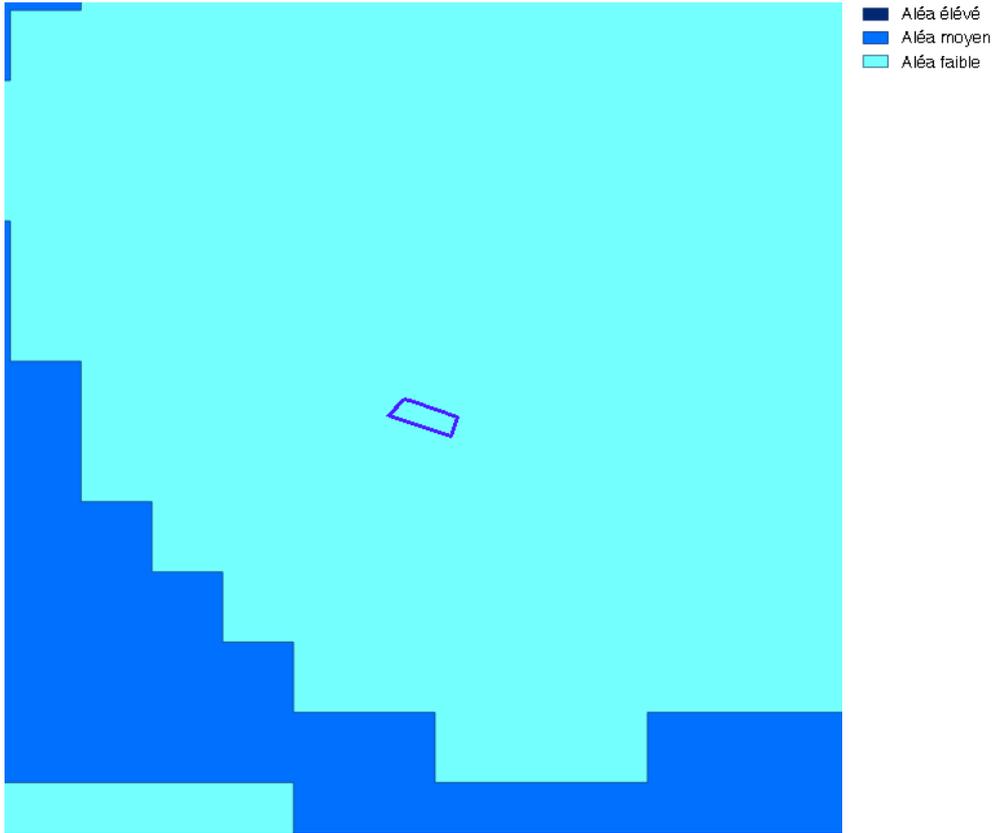
PROPRIÉTAIRE
 Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



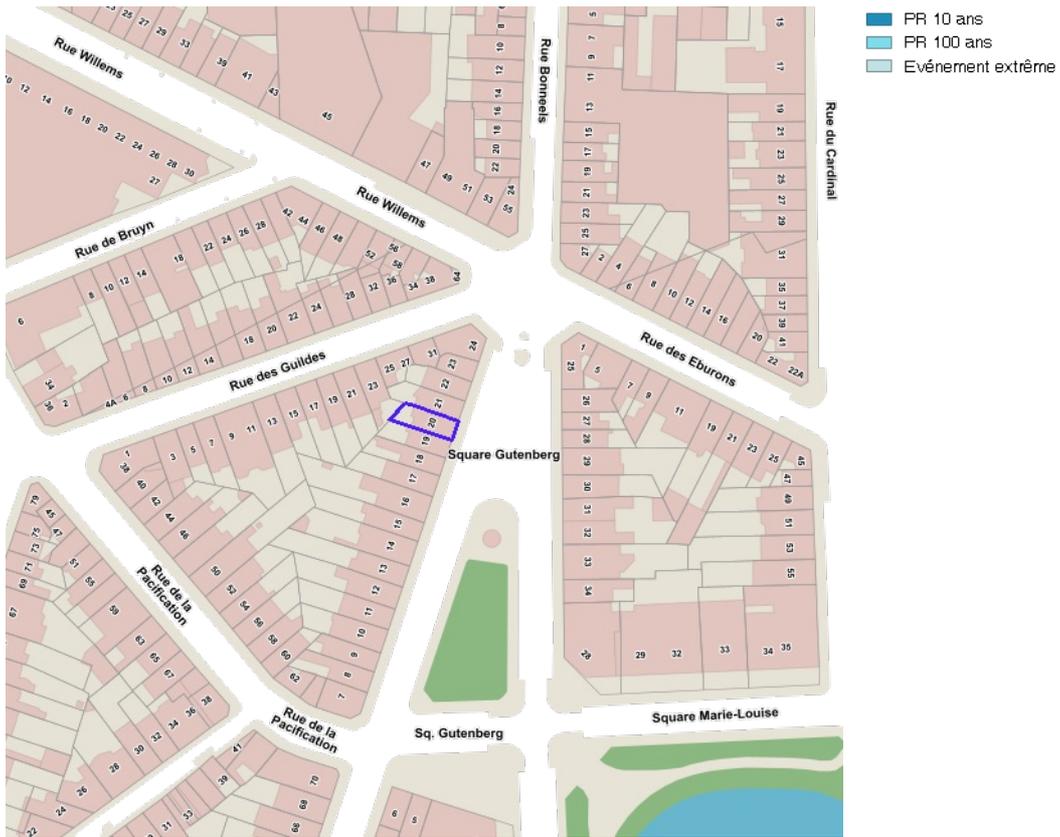
PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



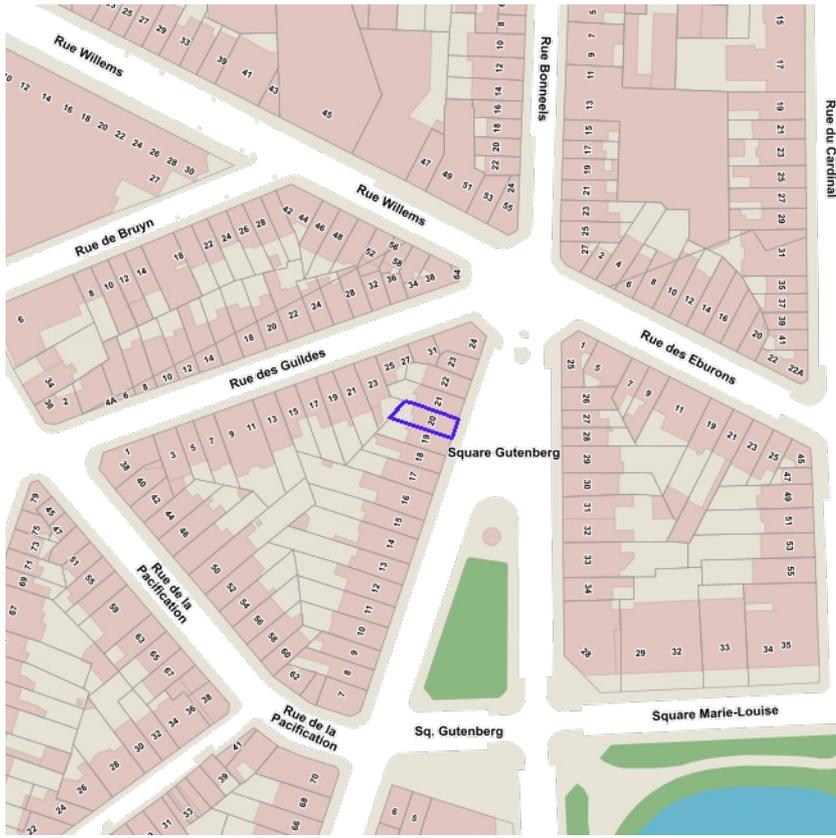
PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Environnement
[Bruxelles Environnement WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
CIRB / CIBG
[CIRB WMS](#)

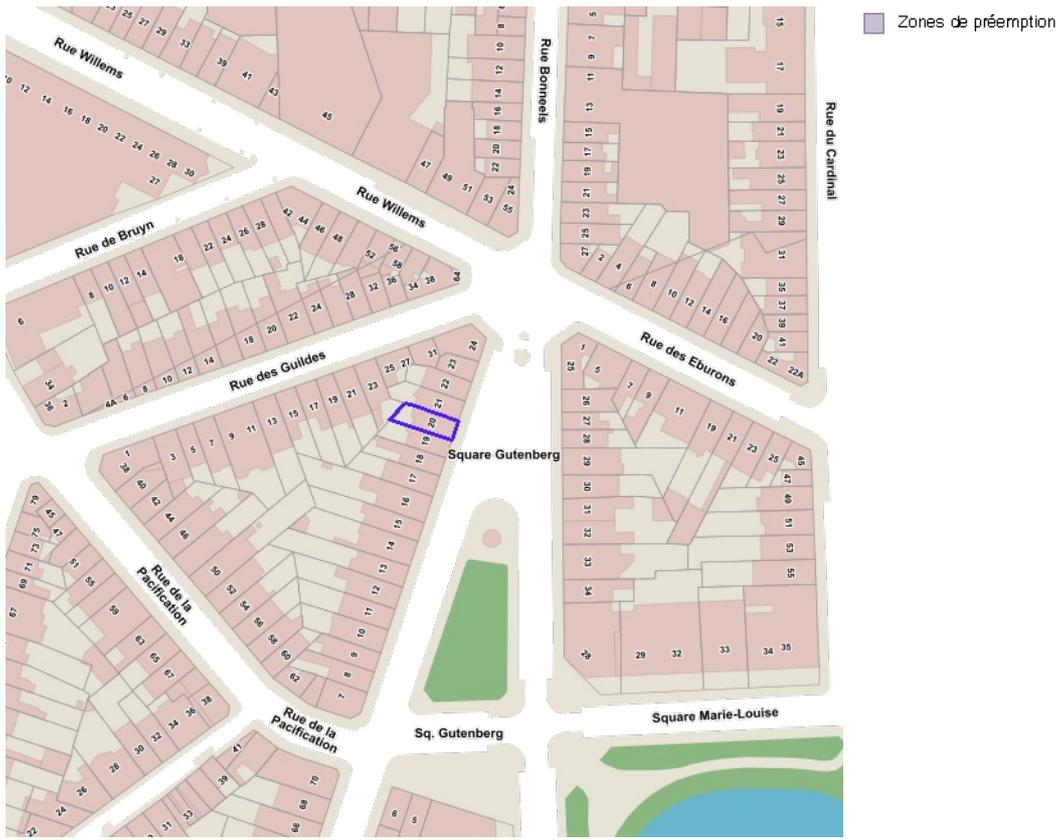


PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)



Contrats de rénovation urbaine

PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)

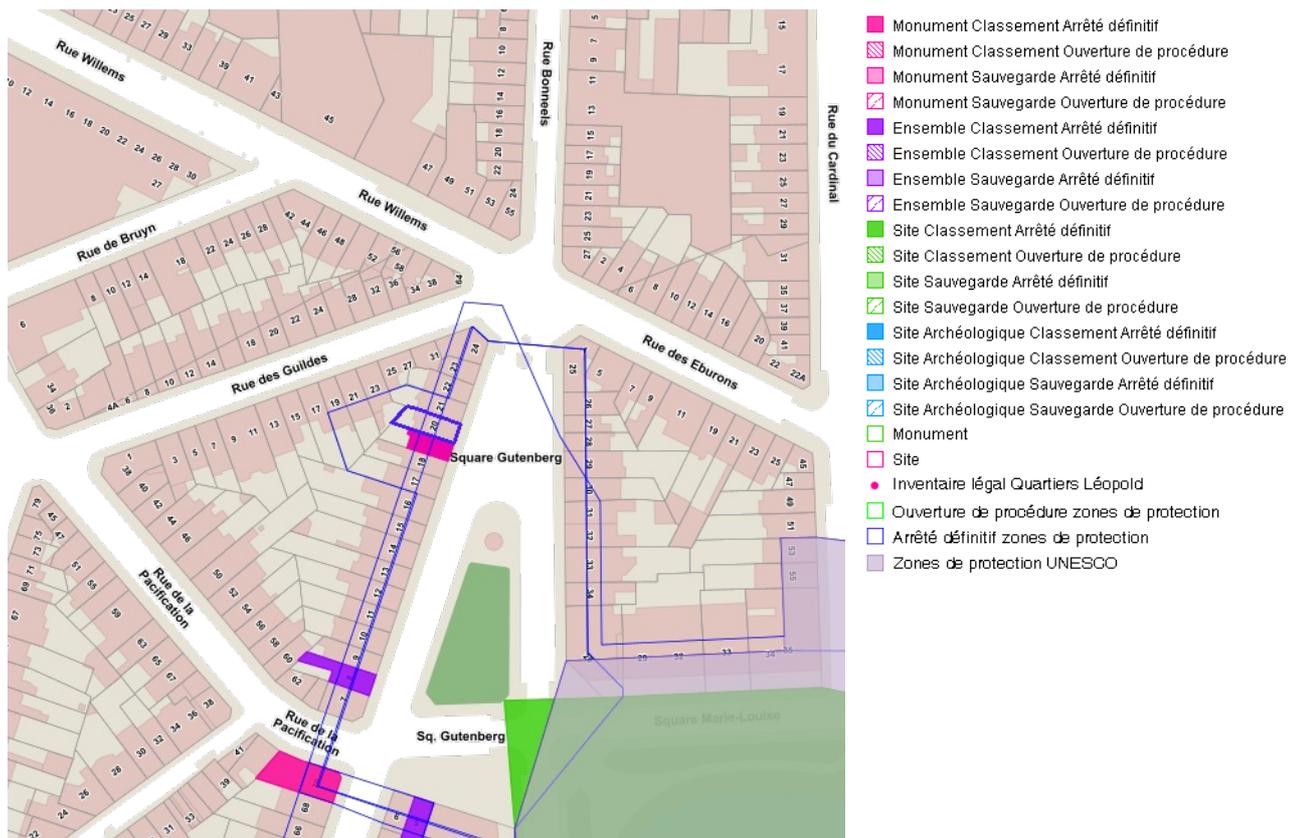


- Règlements zonés
- Projet
- Permis délivré
- Permis refusé/périmé/sans suite
- Indéfini
- Pôles de développement prioritaire

Règlements zonés

DU	reglzone
Référence Sitex	D2000/1_RZ
Objet	Règlement Général sur les bâtisses des quartiers entourant le square Ambiorix et le pa rc du Cinquantenaire
DATARR	27/02/1992
DATMB	29/04/2008

PROPRIÉTAIRE
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)



- Monument Classement Arrêté définitif
- Monument Classement Ouverture de procédure
- Monument Sauvegarde Arrêté définitif
- Monument Sauvegarde Ouverture de procédure
- Ensemble Classement Arrêté définitif
- Ensemble Classement Ouverture de procédure
- Ensemble Sauvegarde Arrêté définitif
- Ensemble Sauvegarde Ouverture de procédure
- Site Classement Arrêté définitif
- Site Classement Ouverture de procédure
- Site Sauvegarde Arrêté définitif
- Site Sauvegarde Ouverture de procédure
- Site Archéologique Classement Arrêté définitif
- Site Archéologique Classement Ouverture de procédure
- Site Archéologique Sauvegarde Arrêté définitif
- Site Archéologique Sauvegarde Ouverture de procédure
- Monument
- Site
- Inventaire légal Quartiers Léopold
- Ouverture de procédure zones de protection
- Arrêté définitif zones de protection
- Zones de protection UNESCO

Patrimoine	
Numéro du dossier	2043-0531
Nom	Maisons Art nouveau
Status	clôturé
Déni de responsabilité	Classement AG2
Protégé comme	Ensemble
Zone de sauvegarde	1
Date AG1	12/03/1998
Date AG2	22/04/1999
Description courte	MS
Note	<p>Propagateur du style Art nouveau auprès de la petite bourgeoisie aisée, le jeune architecte et décorateur Armand Van Waesberghe met en chantier en 1898 quelque douze édifices, dont ces trois maisons qu'il édifie dans le quartier des squares. Celles-ci reflètent le style de l'architecte : un mélange original d'Art nouveau et d'éclectisme. Jouant sur l'alternance des rythmes et sur la dissymétrie des compositions, ces différentes façades privilégient les contrastes de matériaux et les effets de polychromie obtenus par l'emploi de briques de couleurs variées. Seul le n° 19, peint uniformément en blanc, a perdu de cette particularité. Le travail de la pierre bleue des encadrements sculptés des baies est particulièrement recherché et les lignes sinueuses et organiques de ces ornements rappellent parfois la courbe végétale de Victor Horta. Cependant, la verticalité des élévations et la décoration de certains détails évoquent librement l'architecture gothique et rappellent cette fois l'oeuvre de Paul Hankar. Au n° 5, les pilastres sur culot couronnés d'un ornement sculpté en fer de lance sont une ré-interprétation des pinacles gothiques. Les oeuvres d'art totales, deux de ces habitations (nos 5 et 19) conservent dans leur intérieur de beaux vitraux et d'intéressants détails de ferronnerie et de bois sculpté. Disséminées dans le bâti éclectique du square, chacune des façades, par le soin apporté à l'ornement et aux techniques utilisées (ferronnerie, menuiserie, vitraux, sgraffites) - et malgré quelques transformations -, concourt à la beauté de l'ensemble et fait écho aux autres constructions de l'architecte présentes dans les environs.</p>
Code postal	1000
Commune	BRUXELLES
Rue	SQUARE GUTENBERG
Nombre de	5

Nombre à	19
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/023_024.pdf
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/025_027.pdf
Photo	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/61247.jpg

Patrimoine

Numéro du dossier	2043-0531
Nom	Maison Art Nouveau
Status	clôturé
Déni de responsabilité	Classement AG2
Protégé comme	Monument
Zone de sauvegarde	0
Date AG2	23/12/2021
Description courte	MS

Note

Propagateur du style Art nouveau auprès de la petite bourgeoisie aisée, le jeune architecte et décorateur Armand Van Waesberghe met en chantier en 1898 quelque douze édifices, dont ces trois maisons qu'il édifie dans le quartier des squares. Celles-ci reflètent le style de l'architecte : un mélange original d'Art nouveau et d'éclectisme. Jouant sur l'alternance des rythmes et sur la dissymétrie des compositions, ces différentes façades privilégient les contrastes de matériaux et les effets de polychromie obtenus par l'emploi de briques de couleurs variées. Seul le n° 19, peint uniformément en blanc, a perdu de cette particularité. Le travail de la pierre bleue des encadrements sculptés des baies est particulièrement recherché et les lignes sinueuses et organiques de ces ornements rappellent parfois la courbe végétale de Victor Horta. Cependant, la verticalité des élévations et la décoration de certains détails évoquent librement l'architecture gothique et rappellent cette fois l'oeuvre de Paul Hankar. Au n° 5, les pilastres sur culot couronnés d'un ornement sculpté en fer de lance sont une ré-interprétation des pinacles gothiques. Les oeuvres d'art totales, deux de ces habitations (nos 5 et 19) conservent dans leur intérieur de beaux vitraux et d'intéressants détails de ferronnerie et de bois sculpté. Disséminées dans le bâti éclectique du square, chacune des façades, par le soin apporté à l'ornement et aux techniques utilisées (ferronnerie, menuiserie, vitraux, sgraffites) - et malgré quelques transformations -, concourt à la beauté de l'ensemble et fait écho aux autres constructions de l'architecte présentes dans les environs.

Code postal	1000
Commune	BRUXELLES
Rue	SQUARE GUTENBERG
Nombre de	5
Nombre à	19
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/049_0178.pdf

Zones de protection

Numéro du dossier	2043-0531
Nom	Maisons Art nouveau
Status	clôturé
Déni de responsabilité	Classement AG2
Protégé comme	Ensemble
Zone de sauvegarde	1
Date AG1	12/03/1998
Date AG2	22/04/1999
Description courte	MS

NOTA_FR

Propagateur du style Art nouveau auprès de la petite bourgeoisie aisée, le jeune architecte et décorateur Armand Van Waesberghe met en chantier en 1898 quelque douze édifices, dont ces trois maisons qu'il édifie dans le quartier des squares. Celles-ci reflètent le style de l'architecte : un mélange original d'Art nouveau et d'éclectisme. Jouant sur l'alternance des rythmes et sur la dissymétrie des compositions, ces différentes façades privilégient les contrastes de matériaux et les effets de polychromie obtenus par l'emploi de briques de couleurs variées. Seul le n° 19, peint uniformément en blanc, a perdu de cette particularité. Le travail de la pierre bleue des encadrements sculptés des baies est particulièrement recherché et les lignes sinueuses et organiques de ces ornements rappellent parfois la courbe végétale de Victor Horta. Cependant, la verticalité des élévations et la décoration de certains détails évoquent librement l'architecture gothique et rappellent cette fois l'oeuvre de Paul Hankar. Au n° 5, les pilastres sur culot couronnés d'un ornement sculpté en fer de lance sont une ré-interprétation des pinacles gothiques.

	. oeuvres d'art totales, deux de ces habitations (nos 5 et 19) conservent dans leur intérieur de beaux vitraux et d'intéressants détails de ferronnerie et de bois sculpté. Disséminées dans le bâti éclectique du square, chacune des façades, par le soin apporté à l'ornement et aux techniques utilisées (ferronnerie, menuiserie, vitraux, sgraffites) - et malgré quelques transformations -, concourt à la beauté de l'ensemble et fait écho aux autres constructions de l'architecte présentes dans les environs.
Code postal	1000
Commune	BRUXELLES
Rue	SQUARE GUTENBERG
Nombre de	5
Nombre à	19
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/023_024.pdf
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/025_027.pdf
Photo	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/61247.jpg

Zones de protection	
Numéro du dossier	2043-0531
Nom	Maison Art Nouveau
Status	clôturé
Déni de responsabilité	Classement AG2
Protégé comme	Monument
Zone de sauvegarde	0
Date AG2	23/12/2021
Description courte	MS

Propagateur du style Art nouveau auprès de la petite bourgeoisie aisée, le jeune architecte et décorateur Armand Van Waesberghe met en chantier en 1898 quelque douze édifices, dont ces trois maisons qu'il édifie dans le quartier des squares. Celles-ci reflètent le style de l'architecte : un mélange original d'Art nouveau et d'éclectisme. Jouant sur l'alternance des rythmes et sur la dissymétrie des compositions, ces différentes façades privilégient les contrastes de matériaux et les effets de polychromie obtenus par l'emploi de briques de couleurs variées. Seul le n° 19, peint uniformément en blanc, a perdu cette particularité. Le travail de la pierre bleue des encadrements sculptés des baies est particulièrement recherché et les lignes sinueuses et organiques de ces ornements rappellent parfois la courbe végétale de Victor Horta. Cependant, la verticalité des élévations et la décoration de certains détails évoquent librement l'architecture gothique et rappellent cette fois l'oeuvre de Paul Hankar. Au n° 5, les pilastres sur culot couronnés d'un ornement sculpté en fer de lance sont une ré-interprétation des pinacles gothiques.

. oeuvres d'art totales, deux de ces habitations (nos 5 et 19) conservent dans leur intérieur de beaux vitraux et d'intéressants détails de ferronnerie et de bois sculpté. Disséminées dans le bâti éclectique du square, chacune des façades, par le soin apporté à l'ornement et aux techniques utilisées (ferronnerie, menuiserie, vitraux, sgraffites) - et malgré quelques transformations -, concourt à la beauté de l'ensemble et fait écho aux autres constructions de l'architecte présentes dans les environs.

NOTA_FR

Code postal	1000
Commune	BRUXELLES
Rue	SQUARE GUTENBERG
Nombre de	5
Nombre à	19
Document	http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/049_0178.pdf

Zones de protection	
Numéro du dossier	2043-0197
Nom	Squares Ambiorix, Marie-Louise, Marguerite et avenue Palmerston
Status	clôturé
Déni de responsabilité	Classement AG2
Protégé comme	Site
Zone de sauvegarde	1
Date AG1	11/08/1993
Date AG2	14/07/1994
Description courte	MS

NOTA_FR

En 1875, l'architecte Gédéon Bordiau propose un plan d'urbanisation s'inspirant des réflexions de l'ingénieur de la ville, de Jamblinne de Meux. Ce plan prévoit une succession de trois squares et la liaison entre eux par une large avenue plantée. Bordiau imagine de capter les eaux venant des hauteurs de Schaerbeek et de Woluwe et de les faire descendre en cascade vers le square le plus bas. Aussi, cet espace vert présente-t-il une vaste étendue d'eau artificielle, autrefois le grand étang de Saint-Josse dans la vallée du Maelbeek. Une grotte, d'allure faussement naturelle, récupère les eaux dans l'étang du square Marie-Louise au centre duquel le jet peut atteindre 15 mètres. Les abords de l'étang sont traités dans le style pittoresque des jardins anglais. D'une superficie d'un peu plus de 2 hectares, le square Ambiorix, entouré d'une haie de tilleuls palissés, s'insère dans une composition architecturale et paysagère ponctuée de plusieurs arbres remarquables dont un allante glanduleux, un catalpa de Kaempfer et un très beau marronnier rouge. Quant à l'avenue Palmerston, elle est ornée d'un double alignement de robiniers boules non taillés. Cet ensemble est agrémenté de sculptures reflétant les grands courants artistiques de la fin du XIXe siècle, telles «La folle Chanson» de Jef Lambiaux, «Le Cheval à l'abreuvoir» de Constantin Meunier, ou encore «La Cigale» d'Emile Namur.

Code postal

1000

Commune

BRUXELLES

Rue

SQUARE AMBIORIX

Nombre de

0

Document

http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/012_026.pdf

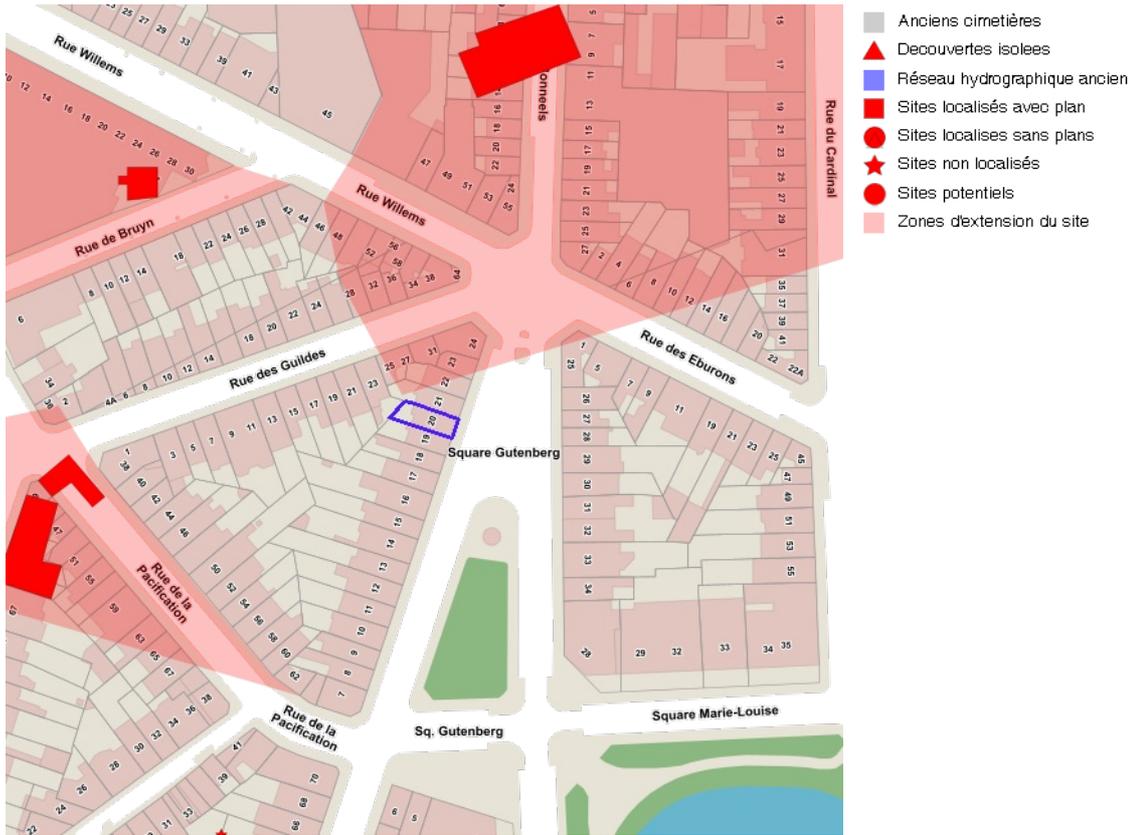
Photo

<http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/SITES/59629.jpg>

PROPRIÉTAIRE

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)

[Brugis WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
 Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
 Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)



PROPRIÉTAIRE
 Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)
[Brugis WMS](#)